



SITE web <http://gardezlescaps.org>

FACEBOOK <https://www.facebook.com/gardezlescaps/>

EMAIL gardezlescaps@orange.fr

Gardez les Caps dans les Côtes d'Armor est une association environnementale qui milite pour la protection des écosystèmes marins et des équilibres socio-économiques qui en dépendent (pêche, myticulture, ostréiculture, tourisme) dans les baies de Saint-Brieuc et de Saint-Malo. L'association veille, en particulier, à ce que le nécessaire développement des activités économiques se concilie harmonieusement avec le respect de l'environnement marin.

Présidente Katherine Poujol

katherine.poujol@gmail.com

06 73 47 89 45

Gardez les Caps soutient l'Association de Défense et de Promotion de la Pêche Artisanale dans le Golfe Normand-Breton (**ADEPPA-GNB**) dont le président est Julien Tréhorel à Erquy, ainsi que le collectif **PÊCHEURS ARTISANS**

<https://pecheursartisans.com>

Impact dans le milieu marin du projet d'éolien industriel en baie de Saint-Brieuc

L'impact négatif du bruit, de la turbidité, du remaniement du socle océanique sur la faune marine, les invertébrés, les coquillages, ne peut plus être contesté aujourd'hui.

Les retours d'expérience des parcs offshore de la mer du Nord implantés sur des fonds sablo-vaseux pauvres en biodiversité ne sont pas transposables au projet d'Ailes Marines-Iberdrola dans la baie de Saint-Brieuc, les écosystèmes marins étant trop différents. La baie de Saint-Brieuc présente une mosaïque d'habitats naturels riches et complexes qui a permis le développement d'une extraordinaire diversité biologique, et joue un rôle essentiel comme zones de reproduction, de nurseries et de nourrissage pour de très nombreuses espèces.

La turbidité en phase de travaux

Une turbidité créée par le rejet dans la colonne d'eau de milliers de m³ de sédiments secs extraits des 200 forages à 70m de profondeur qu'Ailes Marines refuse d'aspirer. Le préfet des Côtes d'Armor a même publié un arrêté complémentaire de surveillance de la turbidité le 23 octobre dernier. La méthodologie n'est pas celle recommandée par l'IFREMER et Le Comité des pêches 22.

<http://www.cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Energie/Eolien-en-mer/Les-autorisations/Ailes-Marines/Arrete-complementaire-du-23-octobre-2019>

La turbidité en phase de fonctionnement

En 2014, des chercheurs ont analysé l'imagerie satellitaire et ont constaté que les parcs éoliens créent des panaches turbides qui peuvent mesurer de 30 à 150 mètres de large et jusqu'à plusieurs kilomètres de long.

<https://earthobservatory.nasa.gov/images/89063/offshore-wind-farms-make-wakes>

« *Le fait que les panaches soient plus marrons que les eaux environnantes montre qu'ils contiennent davantage de sédiments en suspension* », Quinten Vanhellemont, chercheur au Royal Belgian Institute of Natural Sciences et auteur principal du document de 2014. « ***Cela montre que l'implantation d'éoliennes en mer, modifie non seulement le champ de vent au-dessus de la surface de la mer (ce qui est attendu puisqu'ils extraient l'énergie éolienne), mais modifie également les courants et le transport de sédiments dans l'eau*** ».

Vanhellemont explique que les panaches sont générés par les courants de marées se déplaçant autour de la base de l'éolienne. La direction et la courbure des panaches dépendent de la direction générale du courant. Par exemple, l'image de London Array a été captée en marée montante, de sorte que les panaches suivent le courant vers le nord. Mais la marée dans cette zone se renverse toutes les six heures, « ***de sorte que les panaches sont très dynamiques au cours d'une journée*** ».

Le bruit en phase de travaux

200 forages 3D (Drive-Drill-Drive, « Foré-Battu-Foré ») à 206 décibels dans l'eau ... Le son se propage dans la mer cinq fois plus vite que dans l'air. Un bruit peut donc parcourir des distances considérables

Tout ce qui a une capacité natatoire de fuite va désertir la zone.

Tout ce qui restera sur place, notamment les coquilles Saint-Jacques, va périr de stress.

Quant aux huîtres, elles réagissent à des fréquences entre 10 et 1.000 hertz et sont particulièrement sensibles aux basses fréquences, entre 10 et 200 hertz produites par les forages en mer.

<https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/zoologie-etonnant-huitres-nous-entendent-70179/>

Le bruit en phase de fonctionnement

En phase d'exploitation, les publications sur les émissions sonores des éoliennes en mer montrent qu'elles ont plusieurs sources, notamment le passage de la pale devant le mât dont l'onde de compression produit une vibration acoustique d'autant plus importante que la pale est longue et l'éolienne haute, qui descend le long du mât et pénètre dans l'eau, ou encore le bruit des vibrations qui se transmet au sous-sol marin et émergera dans la colonne d'eau encore plus vite et plus loin que le sous-sol est plus dense.

Ces émissions acoustiques chroniques, de puissances et de fréquences variables interfèrent avec les systèmes de perception des animaux marins qui se basent sur l'analyse acoustique pour s'orienter, se nourrir, se reproduire. Elles les rendent incapables de capter les informations vitales dont ils ont besoin et augmentent leurs hormones de stress. Les effets de cette pression acoustique continue varient du simple dérangement, à des traumatismes pouvant provoquer une mort immédiate ou différée, car au fil du temps, les animaux marins accumulent une « dose de bruit » qui

engendre un traumatisme acoustique incompatible avec leur survie. (cf. travaux de Michel André)

Le largage continu par les anodes d'aluminium dans la colonne d'eau

Pour protéger les fondations éoliennes de la corrosion marine, Ailes Marines-Iberdrola a choisi la solution des anodes sacrificielles, des pains de métal en aluminium qui vont s'oxyder à la place des fondations en métal, et libérer leurs composés chimiques dans le milieu marin. Ailes Marines-Iberdrola évalue à 64 tonnes par an la quantité d'aluminium qui sera larguée dans l'eau, un taux supérieur au seuil retenu par l'INERIS (58,400 tonnes par an).

Quelle est la résilience de l'écosystème marin de la baie de Saint-Brieuc ?

Abrasion des fonds marins, vacarme des innombrables forages, puis émissions sonores continues des éoliennes en fonctionnement, trafic des navires de servitude, lessivage des pales par hélicoptères pendant les maintenances, anodes sacrificielles des fondations, la résilience des écosystèmes marins a des limites.

Nous pouvons avoir la certitude que l'usine éolienne d'Ailes Marines va changer l'écosystème marin de la baie de Saint-Brieuc de façon irréversible.

D'autant qu'il faut ajouter à cette liste, une autre perturbation chronique de l'environnement marin, celle des champs électromagnétiques créés par les 150 km de câbles électriques inter-éoliennes et de raccordement au rivage, qui brouillent le champ magnétique terrestre utilisé par les animaux marins dans leurs déplacements et migrations. Les poissons, les bivalves vont littéralement perdre le nord !

La transition énergétique ne peut être conduite aux dépens de la biodiversité ou des efforts de préservation et de reconstitution des stocks halieutiques.

Un résumé visuel de toutes ces nuisances en annexe.

Et la pêche ?

Jusqu'à aujourd'hui, l'écosystème de la baie de Saint-Brieuc a fait vivre des générations de pêcheurs.

Depuis 2008, la concertation n'a été que d'apparence, le site désigné par le gouvernement est au cœur de la zone de pêche artisanale, preuve que la planification de l'espace maritime est défailante.

En dépit de l'ambiguïté entretenue, l'éolien en mer constitue un usage exclusif de l'espace marin contraire à la règle de l'usage partagé. La note technique du 28 juillet 2017 sur les règles de navigation au sein des projets éoliens confirme le risque d'interdiction de toutes les activités de pêche.

En baie de Saint-Brieuc, travaillent 300 bateaux, 800 marins pêcheurs, 20 ateliers de mareyage et de transformation, 2400 emplois à terre.

Les études réalisées depuis 2012 (état initial de la ressource, identification des risques, impacts, effets) sont contestables, demeurent en partie secrètes, et surtout, ont été financées par Iberdrola. Plusieurs différends techniques et scientifiques (cf. position commune des Comités des pêches bretons à l'Enquête publique) opposent

aujourd'hui le Comité des pêches des Côtes d'Armor et le promoteur qui tente de passer en force alors que le projet éolien n'a pas dépassé l'état de projet puisqu'il est en discussion avec le Comité des Pêches et contesté devant le tribunal de l'Union européenne.

300 bateaux de pêche artisanale en baie de Saint-Brieuc et demain ?



**Perte d'habitat
Collision**

**Perte zones
de pêche côtière**

**Destruction
de la ressource**

